

# LA SENTINELLE DE THIBODAUX.

JOURNAL DU 8<sup>ME</sup> DISTRICT SENATORIAL.

IX DU NUMERO.—DIX CENTS.

JOURNAL OFFICIEL DE LA VILLE DE THIBODAUX.

ABONNEMENT.—\$3.00 PAR AN

OL. XI.

THIBODAUX, L<sup>NE</sup>, SAMEDI 10 JUN 1876.

NO 45

## Informations Locales.

**SH & LEVERT.**—Cette hono-  
raison se rappelle au sou-  
de ses clients et amis de La-  
le. On verra par son annon-  
une autre colonne que Mr  
Bush, fils du colonel est  
dans la maison.

Le steamer *Stella Block* s'est  
en retard par suite d'un  
à la machinerie, qui du  
a été réparé rapidement.  
débarqué tant à la côte  
Thibodaux un fort lot de  
Nous lui souhaitons que le  
age dont il jouit lui soit  
né.

habitation de Mr Davnis a  
manche dernier le théâtre  
chaude altercation entre  
nègres à propos d'une partie  
tes. Des injures on en vint  
menaces des menaces aux  
et finalement l'un deux,  
Calvin Morris, reçut une  
au cou. Nous ignorons si sa  
est graves ou non, de  
que le nom de son adver-

**POIDS ET DEUX MESU-**  
Notre impartialité nous fait  
avoir de constater la de-  
de l'une des parties inter-  
que des warrants de huit  
chacun, ont été accordés  
de la Juge de District,  
moins du *ring Chérani* dans  
de Gajour et, que la même  
a été refusée aux témoins  
partie adverse.

de fois ces messieurs auront  
de crier à l'injustice, seule  
comme elle leur est favora-  
est probable qu'il se tien-  
droit.

**WANT LA COUR.**—William  
jeune nègre accusé de  
sur une petite fille de couleur  
reconnu coupable par le  
Le juge n'a pas encore fixé  
sa peine.

**Thomas Brown**, inspecteur de  
des pontonniers, accusé de  
d'approprier les volailles de  
Bergeron, couleur, a été ac-  
par le jury malgré l'évidence.

tion à vos poulx messieurs  
de Lafourche Crossing,  
London, condamné  
Cour en Décembre dernier  
pour vol, ayant  
peine a été relâché le 7 du  
nt.

**PUBLICAIN.**—Notre corres-  
republicain devait nous  
de cette semaine un commu-  
relatant les fraudes de cer-  
officiers radicaux.

que ceux-ci aient eu peur  
révélation devant le Grand  
soit qu'il est eu peur lui-  
de son audace, le fait est,  
été appelé en ville par or-  
Mons Kellogg, et qu'on le  
à la Maison d'Etat ou ail-  
le leurrant de l'appat  
place qu'on lui promet sans  
mais qu'on oubliera de lui  
rassurât le danger passé.  
dommage en vérité, mais  
pas rétribué convenable  
pour se taire, ce sera affai-  
re commencer.

**AND JURY.**—Le Grand Jury  
trouvé lieu de pour suivre  
Gajour. Nous a rous la  
conviction, que cette déci-  
été rendue avec toute l'im-  
portance désirée et nous som-  
mént qu'aucune pression  
fluencés le jury, l'acharne-  
ment mis les témoins de la  
à obtenir un verdict de  
politie contre Gajour, a pro-  
effet diamétralement opposé  
qu'ils espéraient. Les invecti-  
ves insultes et les menaces  
contre la Cour, le jury et  
le juge en général par le *Ring*  
*Blanc de L. Chérani* fait  
des épaules aux gens seu-  
l'est pas un motif, si nous  
d'opinions diverses, d'é-  
tablissement a courtois tiré  
contre les autres.

**L'AFFAIRE THIBERGE DEVANT  
LA COUR.**—L'ouverture de la  
Cour de District a eu lieu lundi 3  
du courant. La première affaire  
présentée, est celle de Mr. Thiber-  
ge, accusé d'avoir tué sans néces-  
sité un misérable qu'il arrêtait en  
sa qualité de Député Shérif. Nous  
ne reviendrons pas sur cette cause  
qui depuis plus de six mois occu-  
pe le public et divise les opinions.  
Mais nous ne pouvons passer  
sous silence l'inqualifiable déci-  
sion du jury.

Après les plaidoyers et avant  
que le jury ne se retire dans sa  
chambre, le juge lui donna quel-  
ques instructions, relatives à l'ap-  
plication de la loi et écrivit sur un  
papier qui fut remis au foreman  
l'intitulé des diverses sentences  
qu'il pouvait prononcer. Après  
une assez courte délibération le  
jury donna avis qu'il était d'ac-  
cord et prêt à donner sa décision.  
Il fut introduit devant la Cour,  
un silence grave et profond se fit  
subitement, l'attention de tous  
était suspendue aux lèvres du  
foreman, la vie d'un homme était  
en jeu, chacun comprenait l'import-  
tance du verdict qui allait être  
rendu, quoique cependant le plus  
grand nombre croyait et atten-  
dait un acquittement, c'est alors  
que le chef du jury prenant la pa-  
role prononça le verdict de *Guilty*  
(coupable). Dépeindre la pénible  
émotion qui saisit l'auditoire est  
impossible; la foule s'éleva rapi-  
dement, mais pour se reformer  
desuite par groupes dans les rues,  
c'est en ce moment que des mem-  
bres du jury furent interpellés et  
questionnés et que l'on s'aperçut  
qu'ils n'avaient pas compris l'im-  
portance du jugement qu'ils ven-  
aient de rendre.

Ils avaient cru en le déclarant  
*Guilty* lui infliger seulement une  
légère peine, six mois de prison  
au plus, et c'était à la corde qu'ils  
l'avaient condamné. Cette nouvel-  
le s'étant répandue rapidement,  
l'avocat de l'accusé en fut averti  
et après information, il se présenta  
à la Cour un affidavit relatant le  
fait.

Au moment où nous écrivons  
ces lignes, jeudi 8, le juge ne s'est  
pas encore prononcé, nous atten-  
dons sa décision pour l'annoncer.

Devant une pareille erreur de la  
part d'un jury, nous nous deman-  
dons si cette institution peut être  
soutenue plus longtemps dans les  
conditions actuelles. Non, l'opi-  
nion publique s'est déjà pronon-  
cée contre elle partout, la justice  
avec une pareille base est impossi-  
ble et il est à désirer que la Lé-  
gislation s'occupe sérieusement  
de réviser le système actuel.

La décision du juge a été ren-  
due. Il refuse toute nouvelle audi-  
tion de cause. Il ne rest plus a son  
avocat que l'appel à la Cour  
Suprême, ou le recours en grâce.

**EGLISE ST-JOSEPH.**—Diman-  
che ont eu lieu en grande pompe,  
à l'Eglise St. Joseph, les premiè-  
res communions: quatre-vingt dix  
neuf enfants s'approchaient pour  
la première fois de la Sainte  
Table.

Beaucoup de monde s'était ren-  
du à l'église: à cette occasion, et le  
plus grand rassemblement n'a cessé  
de régner pendant toute cette  
imposante cérémonie.

Notre digne curé, le Rev. Père  
Ménard s'est trouvé très satisfait  
de l'instruction des enfants en gé-  
néral, il l'a trouvée supérieure  
à celle des années précédentes.  
Espérons que lorsque nous aurons  
le contrôle des écoles les progrès  
seront bien plus rapides.

Mgr. Elder, évêque de Natchez,  
le digne suffragant de Mgr. Per-  
ché doit se rendre à Donaldson-  
ville le 18, jour de la bénédiction  
de la première pierre de la premiè-  
re église, érigée en Louisiane, à  
l'honneur du Sacré-Cœur de Jé-  
sus, il visitera ensuite plusieurs  
des paroisses de la campagne,  
pour donner la confirmation que  
plusieurs d'entre-elles n'ont pas  
eu depuis deux ans.

**VICE PRESIDENT.**—Mr. J. O.  
Landry a été élu vice président de  
*Home Hook & Ladder No. 1*, en  
remplacement de Mr. E. Loiseau,  
décédé.

**Comité Congressional d'En-  
quete de la Louisiane.**

payés à raison de 82 cents et demi  
le gallon. La taxe était alors  
de deux piastres par gallon. Le  
whisky ayant été saisi, des per-  
sonnes me dirent que je pouvais  
me le faire rendre en donnant dix  
piastres par baril; je refusai de  
déboursier la somme; les mêmes  
personnes vinrent m'offrir de me  
remettre en possession des cent  
barils moyennant \$500. Je refusai  
une seconde fois, ou me conseilla  
d'aller voir le colonel Dent.

(Le colonel étant mort, cette  
partie du témoignage est annu-  
lée.)  
Le témoin continue: Je connais  
J. W. Casey, collecteur du Port,  
il m'offrit sa protection pour un  
tiers des bénéfices de ma distille-  
rie. Cette proposition me fut faite  
dans l'automne de 1870; mon ét-  
blissement était alors sous saisie.  
Je vis Casey au bureau privé de  
Herwig, à la douane. Je lui répon-  
dis qu'il était un trop gros poisson  
et me laisserait dans le pétrin en  
cas d'accident; que s'il voulait  
un intérêt, il l'aurait moyennant  
\$10,000. Casey me fit observer  
qu'il n'avait pas d'argent, mais  
qu'il empêcherait les officiers de  
m'importuner, que son influence  
valait bien la somme. Je répliquai  
qu'il était impossible d'exploiter  
une distillerie à cause des exigen-  
ces des officiers. Je distillais vers  
la fin du terme de Steadman. Le  
col. Stockdale remplaça ce der-  
nier; il ferma mon établissement;  
c'est alors que Casey me fit la pro-  
position. Je compris, que Casey,  
grâce à sa position, pouvait proté-  
ger la distillerie. Lorsque la pro-  
position me fut faite, j'avais ga-  
gné le procès que le gouvernement  
m'avait intenté et l'établissement  
était en ma possession.

Contre examen par Mr. Conger  
—La conversation dont j'ai parlé  
est la seule que j'ai eue avec Ca-  
sey; personne n'y assistait. Le  
capitaine Sam Houston vint me  
prier de passer chez Mr. Casey;  
celui-ci voulait un tiers des pro-  
fits pour me protéger contre l'im-  
mixtion illégale des officiers fédé-  
raux, Steadman & Co. et les au-  
tres officiers fédéraux em-  
ployés tous les bénéfices des dis-  
tilleries; il fallait leur remettre  
l'argent le samedi soir, sinon on  
ne pouvait pas exploiter les éta-  
blissements la semaine d'après.  
Les officiers étaient, à l'époque,  
Steadman, Moore et Woolfey; ils  
étaient sous Johnson mais n'é-  
taient pas tous démocrates.

**MR. HENRY LARSEN.**  
Je suis né à la Nlle-Orléans, j'y  
ai toujours demeuré. Je suis com-  
mis de la compagnie des bateaux  
remorqueurs. Je n'ai jamais eu de  
place fédérale. En 1872, j'étais ar-  
mateur; on m'engagea à voir J.  
H. Sypher pour obtenir le poste  
créé par la nouvelle loi. Sypher me  
promit son appui à la condition  
que je travaillerais à la faire élire  
membre du Congrès. Il voulut  
que mon frère soutint sa candida-  
ture et il promit de lui envoyer  
deux barils de whisky pour la  
consommation des électeurs. Il  
me recommanda surtout de dire  
que je n'étais pas républicain  
mais travaillais pour Sypher. Il  
me donna de l'argent, mais je ne  
signalai aucun tableau de paie. On  
vint ensuite me prier de me ren-  
dre, avec deux amis, à la Douane;  
j'y signalai des documents qui re-  
semblaient à des tableaux étaient  
tous signés. Sypher nous deman-  
da de ne pas les signer tous de  
même manière, de faire des croix  
sur quelques-uns d'entre eux. Il  
me fournissait de l'argent toutes  
les fois que j'en avais besoin,  
mais il me donna jamais à enten-  
dre que mon nom figurait sur les  
tableaux; ceux-ci furent signés le  
samedi, dernier jour d'Octobre  
1872; le lendemain était jour d'é-  
lection.

Les papiers nous furent présen-  
tés, à mes amis et à moi, dans une  
petite chambre de la douane; les  
montants étaient laissés en blanc.  
Sypher nous dit qu'il n'y avait  
pas de mal à cela, que c'était une  
simple affaire de forme; nous si-  
gnâmes tous trois les tableaux;  
pour ma part j'en signalai plus de  
vingt-cinq.

Sypher emmena mes amis au  
bureau de Mr. Brown, que je crois  
être caissier de la douane; Brown  
nous donna de l'argent; la reste  
fut mis sous enveloppe et adressé  
à différentes personnes. Je travail-  
lai pour Sypher le jour de l'élec-  
tion, mais je ne fus pas nommé  
au poste que je convoitais. Je tra-  
villai quelque temps avec le  
juge Long et regus de Sypher  
pendant deux mois. Je ne me sou-  
viens pas des noms qui figuraient  
sur le tableau; je sais que ceux  
d'hommes du bas de la ville y  
figuraient. J'ignore si celui de  
William Swan y était inscrit, mais  
je sais que je fus auprès de Swan  
avec Sypher et que Swan traita  
Sypher avec un mépris silen-

cieux." Les documents signés  
qu'apporta Sypher étaient un  
nombre de cent cinquante ou de  
deux cents. Les noms se trou-  
vaient au bas. J'appris que c'é-  
taient des certificats qui devaient  
servir à tirer l'argent destiné à  
ceux qui cabalaient pour Sypher;  
que cet argent devait venir de  
Washington. Les signatures  
étaient déguisées.

Les tableaux furent signés au  
bureau de Sypher, dans la partie  
supérieure de l'édifice. Je crois  
que Mr. Brown—l'homme qui dé-  
boursait l'argent—était au départe-  
ment de construction, sous le  
Col. Morse. J'ai entendu Fernon  
Dire, en présence du témoin, que  
Ben Leggett et d'autres rece-  
vaient mille piastres par mois;  
que l'argent leur était remis sous  
enveloppe; que peu lui importait  
d'où il venait, de la douane ou  
d'ailleurs. Je demeure dans la rue  
des Marais. Je connais Ferguson  
de vue; je l'ai vu avant son dé-  
part pour Washington. J'ignorais  
qu'il dut me jeter dans le pétrin  
où je suis en ce moment. Il me  
dit qu'il allait au centenaire.

**MR. PATRICK E. FENIGAN.**  
J'habite la Nlle-Orléans depuis  
vingt-neuf ans. Je suis employé  
à la douane, au département de  
l'estimateur. Je suis chaudron-  
nier et ai travaillé, comme tel, à  
la résidence du collecteur du  
Port—en tout dix-huit jours et à  
différentes époques. La douane  
me payait durant ce temps. Tant  
que j'étais occupé chez le collec-  
teur un autre inspecteur de nuit  
me remplaçait, mais ce n'est pas  
moi qui le payais. Mr. Casey ne  
me donnait rien d'extra pour le  
travail que je faisais chez lui. La  
douane payait celui qui me rem-  
plaçait. Je recevais mon salaire,  
mais ayant droit à quatorze jours  
de congé dans l'année, j'en profitai  
pour obliger le col. Casey.

**MR. GEO. W. RUEFF.**  
J'habite la Nlle-Orléans depuis  
1858 et demeure à l'angle des  
rues Chartres et Montégé. Je  
suis employé par Mr. Eozano.  
Ma position me met souvent en  
rapport avec les officiers de la  
douane; je les rencontre fréquem-  
ment, de dix à quinze fois par  
jour. J'ai entendu dire que les em-  
ployés étaient assésés dans un but  
politique, mais je ne sais rien moi-  
même. Il se peut que les employé-  
s eux mêmes m'en aient parlé,  
mais je n'ai pas fait attention à  
leurs paroles, car cela ne me re-  
gardait pas.

J'ai entendu J. S. ou J. M.  
Marsh dire qu'il avait été assésé,  
et qu'on l'avait renvoyé parce  
qu'il avait refusé de se soumettre  
à un asséséme politique.

Il y a de cela trois ans; Marsh  
était calculateur à la douane. J'ai  
souvent assisté au paiement des  
officiers de la douane; j'ai vu des  
marques de crayon sur les  
chèques. Je suppose que cela sig-  
nifiait la perception de fonds pour  
faire face aux frais des campa-  
gnes électorales.

**MR. DONALD MCKICKLE.**  
J'ai été employé en qualité de  
député du marshal. Je recevais  
\$93 par mois; on m'avait promis  
trois mois de salaire, j'en touchais  
deux autres \$150.

Mes devoirs me retenaient hors  
de la douane; je m'envoyait aux  
bureaux des surintendants, de la  
rue du Canal à la rue Toledoan;  
c'étaient les surintendants d'enre-  
gistrement pour l'Etat. J'étais re-  
quis de surveiller les bureaux,  
d'indiquer aux surintendants la  
manière dont il fallait agir avec  
certains individus. Je servais  
d'instructeur général. Je ne me  
rappelle pas avoir rendu de servi-  
ces quelconques au gouvernement  
des Etats Unis. Mr. Herwig me  
payait, à la Douane, \$63, moins  
3 pour cent qu'il gardait pour les  
fonds destinés aux élections. Les  
\$150 furent payées en décembre.

Mr. B. B. Blanchard, proposé à  
l'enregistrement des votants de  
l'Etat, me donna un ordre sur  
Herwig. Dans le courant de jan-  
vire 1874, je signalai un mandat  
en blanc que m'apporta Blan-  
chard. Celui-ci me fit avoir une  
dernière place—celle d'agent  
de chemins de poste—il me  
donna des instructions au sujet  
de ce que j'avais à faire parmi les  
surintendants. Après mon entrée  
en fonctions, toutes les instruc-  
tions me furent transmises par  
F. Herwig, député du collecteur  
du port et sénateur d'Etat. Il  
voulait que les préposés à l'enre-  
gistrement des wards fissent de  
faux enregistrements. Murphy  
était le préposé du premier ward  
et Davis celui du deuxième ward.  
Ce sont les hommes dont j'étais  
le commis quand c'était nécessai-  
re, et je veillais à l'émission des  
faux papiers. Dans le premier  
ward, il en fut émis deux cent

soixante; dans le deuxième, trois  
cents. Les papiers, lorsqu'ils  
étaient remplis, restaient entre  
les mains des préposés à l'enre-  
gistrement.

Le vote des deux wards démon-  
tra qu'on se servit de documents.  
Je crois quand je vendis mes  
mandats à Blanchard que l'ordre  
dont la présentation devait être  
suivie du paiement de la somme,  
était adressée à F. Herwig, dépu-  
té du collecteur du port. Je n'a-  
vais affaire qu'à Herwig et à  
Blanchard. Ma commission déclai-  
rait que j'étais employé sur un  
chemin de poste. J'étais payé par  
Mr. Blache, au bureau d'Herwig,  
sur l'ordre de ce dernier, et je si-  
gnais le mandat. Herwig dit à  
celui-ci que son nom n'était pas à  
Washington City. Jos Murphy  
était préposé à l'enregistrement  
des votants du premier ward et  
Mr. L. Davis à celui des votants  
du deuxième ward; ils préparè-  
rent et employèrent de faux certi-  
ficats d'enregistrement.

**MR. P. E. BECHTEL,**  
homme de couleur. Je suis secré-  
taire du Sanitary Company de-  
puis plus d'un an. J'ai été employé  
à la douane depuis 1863, sous Kel-  
logg, Perry Fuller et Casey. Je  
suis en outre secrétaire du Sénat  
d'Etat et de l'Excavating Com-  
pany. J'ai donné ma démission  
durant les sessions de la Législa-  
ture. J'ignore si Laroussini est em-  
ployé pour l'Excavating Com-  
pany.

**PATRICK FINEGAN**  
est rappelé. J'ai travaillé à l'é-  
levage du quatrième district. J'ai  
saisi, il y a trois ans, un lot de  
fromage et quelques barriques de  
vin. Je ne me souviens pas de ma  
part du produit de la saisie. Un  
cheval et un wagon furent saisis  
et vendus; je n'ai jamais eu ma  
part de la saisie, car trouvant  
trop de difficulté à toucher ce qui  
me revenait, j'en fis l'abandon. La  
saisie fut déclarée comme deux  
saisies—l'une du wagon et l'autre  
faite sur le navire.

**THOMAS E. CRAMNER**  
est le second témoin, et un témoin  
très jovial, qui comprend la plai-  
santerie et qui a le petit mot por-  
rière. Mr. Cramner est employé ac-  
tuellement dans le département  
du jaugeur, à la douane. Il a été  
également employé par la compa-  
gnie du chemin de fer Central de  
Chicago. Il avoue modestement  
qu'il cumulait et qu'il s'en trou-  
vait bien.

Il constate avec fierté qu'il a  
vendu un billet dans le temps au  
général Gibson, lorsqu'il était  
l'employé du chemin de fer Central.

**L'honorable Gibson** confirme le  
dire du témoin, qui ne sachant  
rien de plus, se retire avec un vi-  
sage épanoui.

**JOHN DALY**  
est appelé ensuite. Voici sa dépo-  
sition:  
Je demeure à la Nouvelle Or-  
léans et je suis tailleur de pierres  
de mon état. J'ai été employé  
pour le compte du gouvernement  
des Etats Unis en 1873, 74 et 75,  
à la douane.

J'ai été payé à raison de deux  
piastres et demie par jour; on me  
faisait signer chaque mois un rôle  
de paie en blanc, dans lequel il  
n'y avait ni date, ni le nombre de  
jours de travail ni le montant à  
recevoir.

J'ai consenti à signer ce blanc  
parce que je craignais de ne pas  
toucher de salaire du tout si je  
refusais.

Réponse à une question de Mr.  
New, membre du comité: J'ai  
revu plus tard l'un de ces rôles de  
paie, lorsque j'ai été cité comme  
témoin devant le Grand Jury de  
la Cour de Circuit des Etats-  
Unis. J'ai reconnu ma signature  
sur le rôle qui m'a été présenté.  
La date du paiement, le montant  
que je devais recevoir par jour et  
le nombre de jours y avaient été  
ajoutés.

Sur ce rôle, dont j'avais signé  
le blanc, on me faisait recevoir  
trois piastres par jour, tandis  
qu'en réalité je n'en gagnais que  
deux.

Question par Mr. Conger, le té-  
moin répond: Je n'étais pas em-  
ployé directement par le gouver-  
nement des Etats Unis, mais par  
un contracteur du nom de Hanly;  
seulement les rôles en blanc que  
j'ai signés étaient ceux du gouver-  
nement des Etats Unis.

Je ne me rappelle pas quel en-  
tête il y avait sur ces rôles, mais  
je sais que ces rôles étaient ceux  
du gouvernement.

Lorsque j'ai été appelé comme  
témoin devant le Grand Jury on  
me n'a montré qu'un rôle de paie  
et je n'en ai pas vu d'autres. C'est  
l'agent du gouvernement Kinsel-  
la, qui m'a-t-on dit, s'est procuré  
ce document.

Il y avait en même temps que

moi plusieurs autres employés de  
Mr. Hanly, dix ou douze. Quel  
ques uns d'entre eux, entr'autres,  
Philippe Berron, m'ont dit qu'on  
leur avait fait signer aussi des rô-  
les en blanc.

**JOHN GIBBON,**  
demeure à la Nouvelle Orléans et  
a été employé en 1873, 74 et 75,  
à la douane, comme tailleur de pier-  
res et polisseur.

Au commencement de l'année  
1874, on le payait à raison de  
deux piastres par jour, mais, vers  
le mois d'octobre, on a augmenté  
son salaire de cinquante sous par  
jour. On lui faisait toujours signer  
des rôles de paie en blanc, sans  
indiquer ni la date, ni le montant  
à recevoir, ni le nombre de jours  
de travail.

Il a été appelé comme témoin  
devant le Grand Jury de la Cour  
de Circuit des Etats Unis pour  
identifier un de ces rôles de paie.  
Sur celui qu'on lui a montré et  
qu'il avait signé lorsqu'il était en  
blanc, son salaire était fixé à trois  
piastres par jour, tandis qu'en  
réalité il n'en gagnait que deux.

Mr. Conger—membre républi-  
cain du comité,—fait subir un  
contre examen au témoin, mais  
celui-ci répond en substance com-  
me John Daly, le témoin qui l'a  
précédé.

Personne ne lui a parlé de son  
témoignage devant le comité et  
n'a essayé de l'influencer.

Il donne deux de ses camara-  
des, qui ont été traités de la même  
manière que lui,

**CHARLES BERRON ET JOHN  
TANEY.**  
Ceux-ci sont appelés, ainsi que  
Philippe Berron, et ils confirment  
la déclaration de Gibbon.

**E. ODELL** G.H. WRIGHT

**ODELL & WRIGHT,**  
Marchands Commissionnaires  
95 Rue Beccar. Nouvelle-Orléans. 95

**RIZ.**  
UNE SPECIALITE  
Pas de frais d'emballage sur le  
Riz, Sucre, Mousse, Coton.

Nous appelons l'attention sur notre  
**AGENCE DE FARINE**  
qui nous permet de la vendre meilleur mar-  
ché que n'importe qu'elle maison de la ville

**LaFourche Rice Mill,**  
C. C. WILLIAMS & F. J. GAUDE,  
Propriétaires.  
no 75  
LAFOURCHE CROSSING, LA.

**Machines à Coudre**  
—DE—  
**W E E D.**

A des prix très réduits, chez  
F. GOUAUX, Houma  
Mr. V. SANCAN prendra les ordres à  
Thibodaux. [20mai]

**AVIS.**  
MR. H. H. MICHELET, PENDANT  
son séjour en Europe a bien voulu se  
charger de la rédaction de la ville et de la cam-  
pagne, ainsi que le public en général, qui a  
transféré son restaurant du No. 156 de  
la rue de Chartres au No. 111 de la même  
rue, près de St-Louis. Il profite de cette oc-  
casion pour rassurer le public et solliciter  
en même temps la continuation de son bien-  
veillant patronage. Il informe en outre ses  
amis qu'il a des salons particuliers un pre-  
mier, et des chambres meublées à louer à la  
semaine ou au mois. Les personnes de  
ville et de campagne y trouveront tout le  
confort désirable. Le restaurant sera ouvert  
jusqu'à 8 heures. 6 fév-3m

**Machines à Coudre**  
—DE—  
**SINGER.**

20% de déduction sur le prix ordinaire  
F. GOUAUX, Houma  
Mr. V. SANCAN prendra les ordres à  
Thibodaux. [20mai]

**RESTAURANT DES QUATRE  
SAISONS.**

MR. JOHN BOSCO, PROPRIETAIRE  
du RESTAURANT DES QUATRE SAISONS,  
présent ses amis de la ville et de la cam-  
pagne, ainsi que le public en général, qui a  
transféré son restaurant du No. 156 de  
la rue de Chartres au No. 111 de la même  
rue, près de St-Louis. Il profite de cette oc-  
casion pour rassurer le public et solliciter  
en même temps la continuation de son bien-  
veillant patronage. Il informe en outre ses  
amis qu'il a des salons particuliers un pre-  
mier, et des chambres meublées à louer à la  
semaine ou au mois. Les personnes de  
ville et de campagne y trouveront tout le  
confort désirable. Le restaurant sera ouvert  
jusqu'à 8 heures. 6 fév-3m

**M P & RUCH.**

**Moulin à Riz Perseverance**  
C'est les Prix décernés aux Folies de l'P  
tat de la Louisiane pour l'élevage du riz,  
depuis 1868 jusqu'à aujourd'hui.

No. 8, 10, 12 et 14 rue des Champs Elysees,  
en face de la place du vieux Depot, 3me  
District.

**NOUVELLE ORLEANS.**  
Nettoyé 420 *barils* par jour.  
LES SACS SONT FOURNIS GRATUITS.  
Prix.

No. 1. .... Cent  
No. 2. .... " "  
No. 3. .... " "

**JNO M. WALSH, Agent**

**ANTOINE'S RESTAURANT.**  
Removal to  
5.....St-Louis Street.....65

MR. ANTOINE ALCIATOR announces  
to the country patrons, and the pub-  
lic in general, that he has removed his RES-  
TAURANT from No. 56 to

**NO. 65 St-Louis street.**  
between Royal and Bourbon. He respectfully  
requests the attention of the generous  
patronage he has heretofore received.  
n28-1-y

**MOULIN A RIZ DE LAFOURCHE**  
C. C. WILLIAMS & F. J. GAUDE,  
Propriétaires.  
Lafourche Crossing, La.  
12 ju. 75.

**C. JAUBERT & CIE.**  
—IMPORTATEURS DE—  
Marchandises sèches, étrangères et  
Américaines.

Cotons, Indiennes, Rubans, Bon-  
neterie, Mouchoirs, etc. etc.  
20 Rue de Chartres, près Canal.

**NOUVELLE ORLEANS.**  
Cetle maison déjà bien connue par son  
ancienneté (30 ans d'existence) et le bas  
prix de ses articles, offre aux marchands  
de Compagnes, l'assortiment le plus com-  
plet et le plus varié de marchandises sèches.  
Cetle maison reçoit chaque semaine de  
nouveaux envois du Nord et de l'Europe  
et met un soin tout particulier à remplir les  
ordres qui lui sont adressés. (11-sept-75)

**J. A. TRONE.**  
Rue Market (Hôtel de Lacapre)  
Houma.

**LIVRES CLASSIQUES ET RELIGIEUX.**  
Fournitures de Bureau, Papier de Musique,  
ARTICLES DE PIETIE:  
Croix, Chapeaux, Médailles, Chapelets, Bén-  
itiers, Images, Tabliers, Statuet-  
tes, Etc.

**COURONNES DE TERRE COMMUNION**  
Galerie Photographique au premier. (Jan 22)

**Callion Island Hotel.**  
Cet établissement, qui ne laisse rien à dé-  
sirer sous tous les rapports sera ouvert cette  
année à des prix réduits. \$30 par mois, \$10  
par semaine, \$1.50 par jour.  
J'invente mes amis et connaissances et tous  
ceux qui ne connaissent pas encore mon  
établissement de profiter de cette occasion  
27 mai 76.  
F. COLLIN.